

Le 13 mars 2020

Le Principal

Aux parents d'élèves



**Objet : Continuité des enseignements pendant la période de fermeture**

**Direction**

Dossier suivi par  
BARREY Yoann  
Téléphone  
02 35 47 16 35  
Fax  
02 35 47 10 93  
Mél.

[ce.0762128a@ac-rouen.fr](mailto:ce.0762128a@ac-rouen.fr)

ENT

[leolagrange.arsene76.fr](http://leolagrange.arsene76.fr)

42 avenue Léo Lagrange  
76600 LE HAVRE

Madame, Monsieur,

Vous avez été informés par voie de média que, suite à la situation sanitaire en lien avec le COVID-19, la décision a été prise de fermer tous les établissements scolaires à partir du lundi 16 mars et jusqu'à « nouvel ordre ». L'accueil des élèves dans la forme habituelle est donc suspendu mais l'établissement reste accessible selon les modalités suivantes pour toutes vos questions :

- Par téléphone : 02.35.47.16.35 aux horaires d'ouverture habituelles (du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 sauf le mercredi 8 h – 12 h)
- Par mail à l'adresse : [ce.0762128a@ac-rouen.fr](mailto:ce.0762128a@ac-rouen.fr)

Les réunions pédagogiques et de suivi prévues (conseils de classes, ESS...) sont maintenues pour les personnels qui pourront contacter certaines familles pour des dossiers spécifiques. Les conseils de classe se dérouleront sans les délégués et ceux de 3<sup>ème</sup> sans les parents. La remise de bulletin du deuxième trimestre le jeudi 26 mars est annulée et les bulletins seront envoyés par voie postale.

Beaucoup d'informations seront données par voie numérique. Il est très utile que nous disposions de coordonnées fiables (adresse email et numéro de téléphone mobile pour les SMS). Ceux qui n'ont jamais reçu d'information par ce moyen peuvent communiquer leurs coordonnées à l'adresse mail ci-dessus pour la mise à jour des données.

L'établissement effectuera des remises d'ordre de droit pour la demi-pension dès que la décision sera levée.

En plus de tous les sites officiels et des messages spécifiques qui peuvent vous être envoyés, vous trouverez des informations actualisés sur l'espace numérique de travail Arsène (ENT) du collège à l'adresse : <https://leolagrange.arsene76.fr> .

.../...

Pour autant, les enseignements doivent se poursuivre et les équipes du collège sont mobilisées pour continuer les actions pédagogiques auprès des élèves. Ainsi, pour faire face à cette situation, les modalités d'organisation spécifiques ont été prévues pour mettre des ressources à disposition et permettre aux élèves de continuer leurs apprentissages. Plusieurs moyens sont accessibles pour les obtenir :

Par internet :

- en vous connectant à l'espace numérique de travail Arsène (ENT) avec les identifiants qui vous ont été communiqués en début d'année et en cliquant sur le bandeau de gauche (onglet Scolarité) sur Pronote ;
- en vous connectant directement sur Pronote®

Les enseignants mettront en ligne des cours et des devoirs selon l'emploi du temps habituels des élèves. La restitution des devoirs pourra se faire par mail aux enseignants directement depuis Pronote®.

Ceux qui n'ont pas de compte activé (pas d'identifiants ou identifiants perdus) peuvent contacter l'établissement par mail à l'adresse ci-dessus ou par téléphone.

- en complément de Pronote®, un espace dédié (Padlet) a été créé par niveau pour compléter les travaux à réaliser et les ressources à écouter. Vous pouvez y accéder aux adresses suivantes, sans identifiant :
  - pour les SEGPA et ULIS : <https://fr.padlet.com/lagrangeleo762/segpaulis>
  - pour la classe-relais : <https://fr.padlet.com/lagrangeleo762/clr>
  - pour les 6<sup>ème</sup> : <https://fr.padlet.com/lagrangeleo76/6eleo>
  - pour les 5<sup>ème</sup> : <https://fr.padlet.com/lagrangeleo76/5eleo>
  - pour les 4<sup>ème</sup> : <https://fr.padlet.com/lagrangeleo76/4eleo>
  - pour les 3<sup>ème</sup> : <https://fr.padlet.com/lagrangeleo762/3eleo>
- enfin le CNED, centre national d'éducation à distance, propose des cours gratuits pour chaque niveau à l'adresse : <https://www.cned.fr/scolaire/>

Pour ceux qui n'auraient pas de possibilité d'accès à internet, une mise à disposition des devoirs au *format papier* sera organisée. Afin de limiter les contacts, les documents seront distribués dans le hall du collège par niveau et par classe, à raison de 2 distributions par semaine. Les travaux seront emmenés sur un créneau et restitués ou dans la boîte aux lettres ou lors du créneau suivant :

Niveau	Jour	Heure	Niveau	Jour	Heure
ULIS	Lundi & Jeudi	10 h – 11 h	SEGPA	Mardi & Vendredi	10 h – 11 h
6 <sup>ème</sup>			4 <sup>ème</sup>		
5 <sup>ème</sup>		15 h – 16 h	3 <sup>ème</sup>		15 h – 16 h

Je vous précise que cette démarche doit rester exceptionnelle pour limiter les risques de contagion et respecter la procédure d'isolement pour lutter contre l'épidémie.

Vous priant de croire à la mobilisation de l'établissement pour la réussite de votre enfant, et restant à votre écoute, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Principal  
Y. BARREY

